



# L'intermédiation de Service Civique

Toutes les associations sportives des Pyrénées-Atlantiques peuvent bénéficier de l'intermédiation proposée par le CDOS 64, et ainsi accueillir un(e) ou plusieurs volontaires.

## Qu'est-ce-que c'est ?

### Une éducation citoyenne par l'action



Un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, et 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, **sans condition de diplôme**.



Le volontaire signe un contrat d'engagement de service civique et une convention de mise à disposition.



La mission dure 6 ou 10 mois, pour 24h par semaine.

### ... au sein d'une structure

Les associations sportives remplissant les conditions, bénéficient de l'agrément de service civique du CDOS 64. Grâce à une convention de mise à disposition de volontaires, elles évitent ainsi les démarches administratives et ont uniquement à désigner un tuteur et assurer l'accueil et le suivi quotidien du volontaire.

## Le service civique n'est ni un stage ni un emploi !



Les volontaires disposent d'un statut spécifique et bénéficient de certains avantages comme la couverture sociale et les congés.

**Attention ! Un(e) volontaire ne doit pas encadrer d'activités sportives !**

---

# Accueillir des volontaires

## Que fait la structure d'accueil ?



Définition de la mission de service civique



Recrutement du volontaire



Désignation du tuteur pour le suivi quotidien du volontaire



Paiement de l'indemnité mensuelle de 107,58€\*

## Pour quel coût ?

Pour la structure d'accueil, le coût mensuel est de **57,58€**.

L'association verse 107,58€ par mois au volontaire. En fin de mission, elle est aidée à hauteur de 50€ par mois de mission réalisés.

Le coût total est donc de :

- **345,48€** pour une mission de **6 mois**
- **575,80€** pour une mission de **10 mois**



Une indemnité de 472,97€ nets\* par mois versée directement par l'Etat.



## Le volontaire

perçoit 580,55€\* par mois



Une prestation mensuelle de 107,58€\* correspondant aux frais d'alimentation ou de transport versée par la structure d'accueil.

\*Montant en vigueur au 1er février 2017

# en toute simplicité !

## Que fait le Comité Olympique 64 ?



Aide à la définition de la mission et publication sur le site du Service Civique.



Transmission des candidatures à la structure d'accueil



Réalisation des diverses démarches administratives



Présentation du rôle de tuteur et inscription à la « formation tuteur » proposée par la DDCS



Médiation en cas de différent entre le volontaire et la structure d'accueil



Accompagnement du volontaire au projet d'avenir



Formations obligatoires du volontaire : Formation civique et citoyenne & Prévention et secours civiques niveau 1



Réalisation du bilan nominatif et transmission aux services de l'Etat.

## Pour quelle mission ?

Un choix à faire parmi 6 thématiques

### • Développement de la pratique sportive

Exemple : Mettre en place des événements sportifs multi-activités, des échanges transfrontaliers, etc.

### • Sport & handicap

Exemple : Etablir des liens avec des associations d'usagers et les informer de l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap.

### • Sport éco-responsable

Exemple : Mettre en place un système de covoiturage ou organiser les déplacements avec un club voisin.

### • Sport Santé

Exemple : Sensibiliser le public aux bienfaits du sport sur la santé.

### • Ethique sportive

Exemple : Sensibilisation auprès des parents de jeunes sportifs, au respect des joueurs et arbitres.

### • Mémoire du Sport

Exemples : Récolter la mémoire d'une discipline depuis sa naissance dans les Pyrénées-Atlantiques.

## Comment bénéficier de l'intermédiation ?

Il vous suffit de nous contacter. Nous construirons ensemble la mission de service civique.

## Pour construire la mission de service civique...

Thématique choisie :

- Développement de la pratique sportive
- Sport & handicap
- Sport éco-responsable
- Sport Santé
- Ethique sportive
- Mémoire du Sport

Durée de la mission :  6 mois  10 mois

Mission du volontaire (pistes évoquées au sein de l'association) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



### CDOS 64

Centre Départemental Nelson Paillou  
12 rue du Prof. Garrigou Lagrange – 64000 Pau

☎ 05.59.14.18.50

✉ pyreneesatlantiques@franceolympique.com

🌐 www.cdos64.org

